



HAL
open science

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : des outils pour gouverner les transitions vers des systèmes alimentaires durables ?

Orlane Rouquier, Christophe-Toussaint Soulard

► To cite this version:

Orlane Rouquier, Christophe-Toussaint Soulard. Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : des outils pour gouverner les transitions vers des systèmes alimentaires durables ?. Webinaire de fin du projet Gouvernances alimentaires territorialisées en Occitanie, Nov 2022, Montpellier, France. hal-03906082

HAL Id: hal-03906082

<https://hal.inrae.fr/hal-03906082>

Submitted on 19 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : des outils pour gouverner les transitions vers des systèmes alimentaires durables ?

Orlane Rouquier* et Christophe-Toussaint Soulard**

*Université Toulouse Jean Jaurès, INRAE Montpellier

** INRAE Montpellier

Séminaire final du projet GATO

24 novembre 2022





Introduction

Depuis les années 2010, l'alimentation devient une composante des **projets de territoire** et est mise à l'**agenda politique local**.

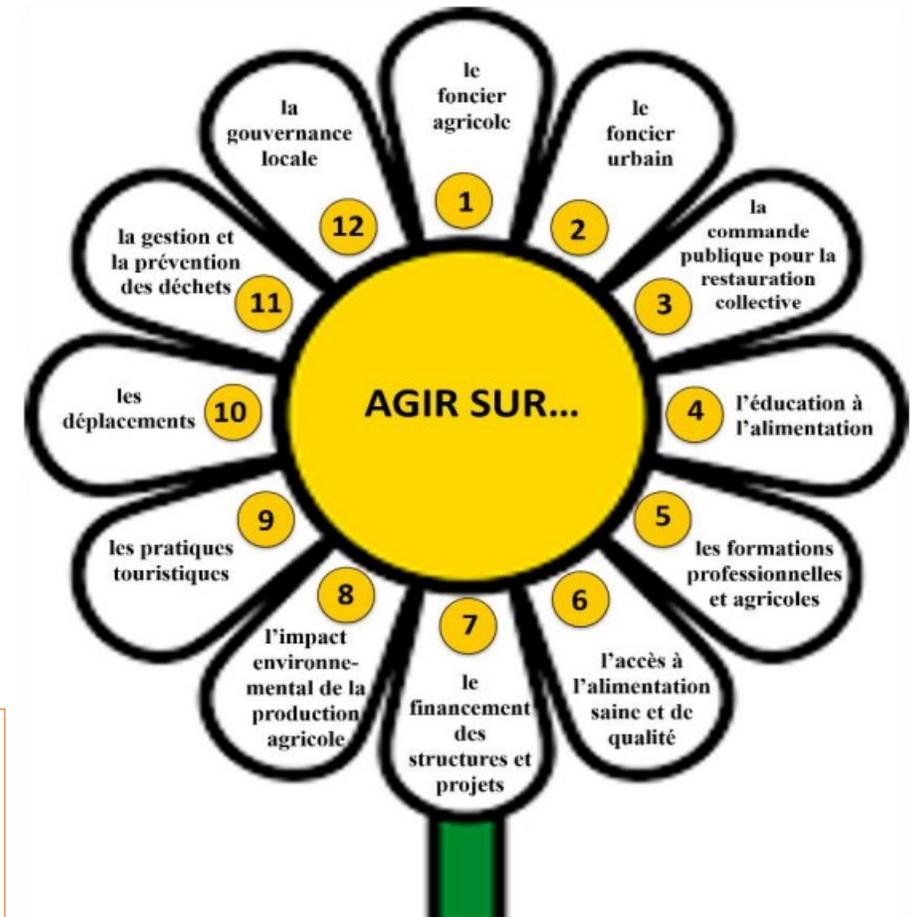
Emergence des **projets alimentaires territoriaux** (PAT), introduits par la LAAF du 13 octobre 2014 :

- **Approche holistique** du système alimentaire et de ses acteurs, pour impulser une transition alimentaire durable et intégrative.

Dans ce contexte, la question d'une **gouvernance alimentaire territoriale** commence à se poser en France (Duvernoy et al., 2012, Perrin & Soulard, 2014, Billion, 2017, etc.).

Gouvernance alimentaire territoriale, de quoi parle-t-on ?

Définition de la gouvernance territoriale par Rey-Valette et al. (2010) : « processus dynamique de coordination [...] entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources [...] asymétriques autour d'enjeux territorialisés. Elle vise la construction collective d'objectifs et d'actions mettant en œuvre des dispositifs multiples [...] qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires ».



Les champs d'action des collectivités territoriales sur le système alimentaire (Bodiguel et al. (2018))



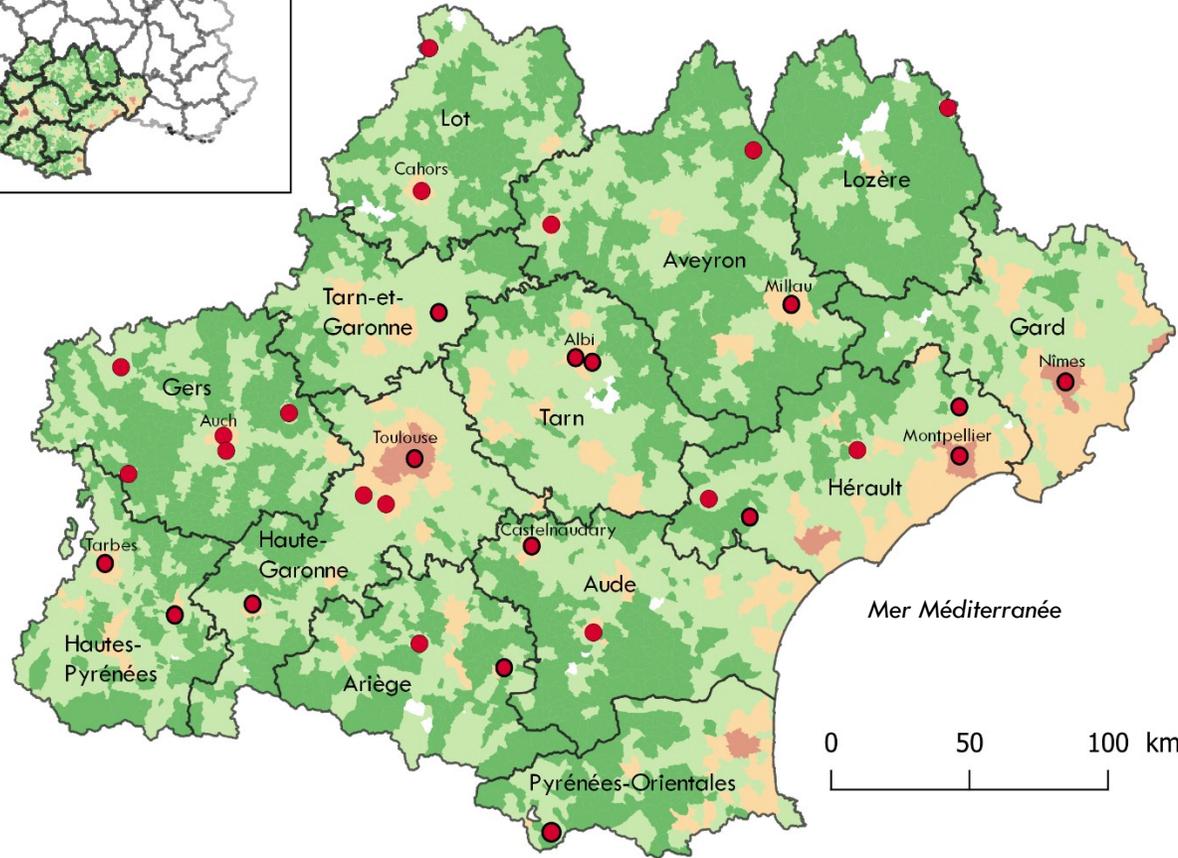
L'analyse des PAT permet de visualiser une diversité de modes de gouvernance alimentaire :

- Systémique vs sectorielle
- Inclusive vs sélective
- Echelles et leviers d'action mobilisés ?

Méthode

- Analyse documentaire de **31 PAT d'Occitanie** (dossiers de candidature DRAAF et : fiches RnPAT, sites web, chartes, rapports...) : échantillon exhaustif en mai 2020.
- Constitution d'une **grille d'analyse de la gouvernance**, adaptée de Petrella et Richez-Battesti (2012):
 - 4 formes de gouvernance identifiées par les auteures : gouvernance publique, gouvernance multilatérale, gouvernance citoyenne, gouvernance quasi marchande.
- Traitement des données :
 - **Typologie** des 31 PAT sur la base d'une matrice croisant l'approche gouvernance et système alimentaire :
 - 4 formes typiques
 - 2 formes hybrides
 - **Monographies** de PAT qui illustrent les types de gouvernance repérés.

Terrain et PAT étudiés



PAT étudiés

- PAT
- PAT labellisé

Typologie de la grille communale de densité

- Communes densément peuplées
- Communes de densité intermédiaire
- Communes peu denses
- Communes très peu denses
- Absence de données

Sources : DRAAF, recherche documentaire 2020, INSEE 2020
Réalisation : O.R., 2020

Définition de 4 (idéaux) types de gouvernance

	Gouvernance citoyenne, participative, bottom-up	Gouvernance multipartenariale	Gouvernance publique, top-down	Gouvernance quasi-marchande, opérateurs économiques ++
Éléments motivant la mise en œuvre du PAT	Volonté de faire valoir des intérêts non reconnus	Consensus/ coproduction ensemble des acteurs	Recommandations Etat, lois...	Volonté de faire valoir des intérêts particuliers
Définition des objectifs	Débat public, interpellation	Consultation, négociation, compromis	Acteurs publics ont une posture de tuteur, d'autorité	Basés sur la demande présente sur le marché
Acteurs	Pluralité acteurs, prépondérance acteurs associatifs, société civile	Pluralité acteurs	Prépondérance acteurs publics, acteurs économiques peu présents (voire absents)	Pluralité acteurs, prépondérance acteurs économiques/ à but lucratif
Instances, modalités de coordination	Horizontal (ateliers participatifs réguliers, coopérations...), acteurs publics pas forcément très présents	Hybride (vertical et/ou horizontal)	Vertical (instances publiques ++)	Horizontal (avec présence de concurrence)
Financements	Mixtes par projet ou absents	Mixtes (notamment LEADER)	Subventions Etat (et/ou services déconcentrés Etat) ++	Mixtes/ prestataires privés ++

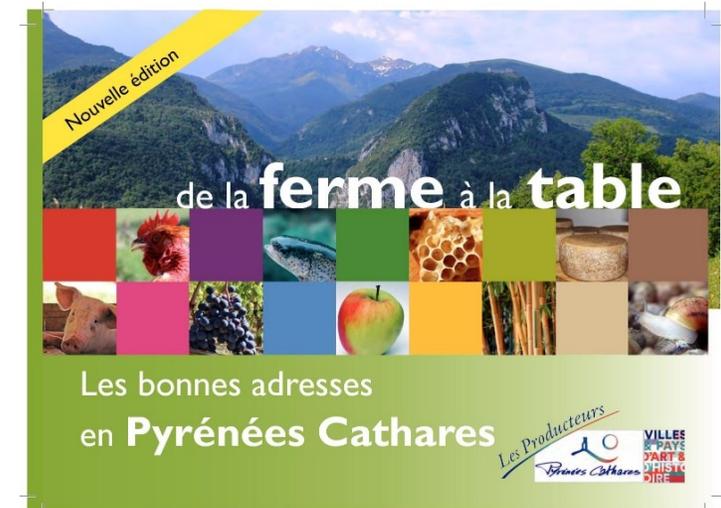
24 PAT analysables sur 31, permettant de dégager des modes de gouvernance typiques (n=17), mais aussi hybrides (n=7).

Grille adaptée de Petrella Francesca, Richez-Battesti Nadine (2012)

Gouvernance multipartenariale

- Une prédominance de la **gouvernance multipartenariale** (n=8), qui se traduit comme une forme d'institutionnalisation de dynamiques émanant de la société civile.

Exemple du PAT des Pyrénées Cathares labellisé en 2018, et faisant suite à des actions antérieures (diagnostic de territoire de 2012, EGAAD de 2017). Les partenaires techniques (SAFER, Chambre d'agriculture, ADEAR, associations...) du PAT sont répartis en axes de travail afin de pouvoir organiser les actions de manière décentralisée. Le PAT se veut inclusif : la démarche est ouverte à d'autres acteurs du territoire (publics et privés). Une action vise par exemple à développer l'offre alimentaire locale en GMS. Le PAT est en lien avec d'autres dispositifs territoriaux (PLUi, UNESCO, OGS). Les financements sont plutôt variés (Ministère de l'agriculture, LEADER, Région, CD...).



Source : CC du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix

Gouvernance citoyenne

- Existence de PAT relevant d'une **gouvernance citoyenne** (n=4), et d'une **gouvernance citoyenne hybride** avec le précédent mode (n=5).

Exemple du PAT de l'association MilPAT Sud-Garonne, qui rassemble des citoyens consommateurs, des élus locaux, des agriculteurs, des commerçants et des cadres de la restauration collective qui souhaitent agir en faveur de l'alimentation. Les objectifs ont été définis suite à la réalisation d'un diagnostic partagé, basé sur un état des lieux des besoins alimentaires et de la production agricole du territoire, et réalisé en collaboration avec des étudiants de l'ENSAT.



Le fonctionnement reposant sur l'investissement de bénévoles et l'absence de financements rendent difficile l'organisation des actions du PAT. Aussi, l'association ne se considère pas comme légitime pour impulser un PAT car ce n'est pas « une autorité compétente » (davantage un rôle de représentant de la population locale, ainsi que de consultation et d'accompagnement auprès des collectivités locales).

MILPAT : DE LA FERME À L'ASSIETTE

Vie associative

on fonctionnement, ce site utilise les cookies. [Plus d'informations](#)



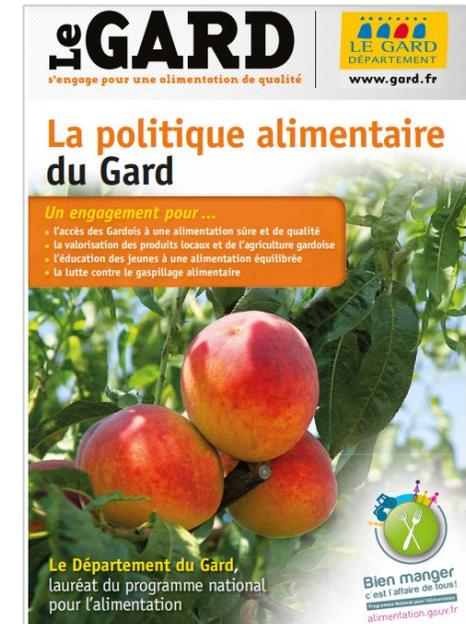
Les membres de MilPAT lors du lancement de l'association

Source : Le petit journal, 2017

Gouvernance publique

- PAT relevant d'une **gouvernance publique** faiblement représentés (n=4).

Exemple du PAT du département du Gard, labellisé en 2018, qui s'inscrit en continuité d'une réflexion engagée en 2014 par le département sur l'agriculture biologique de son territoire. Le comité de pilotage est présidé par une vice-présidente du Conseil départemental, en charge du pilotage et de l'animation de la politique alimentaire départementale. Le PAT a pour objectifs de i) faire évoluer sa politique alimentaire ii) et d'inciter ses territoires à s'engager dans des projets alimentaires de territoires. Les principaux financeurs des actions sont le Ministère de l'agriculture et l'alimentation (PNA...) et la DRAAF Occitanie.



Source : Département du Gard, 2016

Gouvernance quasi-marchande

- Absence de la **gouvernance par les acteurs privés**.
- Résultat conforté par l'analyse textuelle de 141 fiches de candidatures au PNA (période 2014-2019): l'univers sémantique des opérateurs économiques est très peu visible.

A titre d'exemple : « négociant » revient 4 fois dans le corpus, « détaillant » 5 fois, « gms » 9 fois, « grossiste » 21 fois, « opérateur » 22 fois.

Conclusion et discussion

- Les **modes de gouvernance multi-partenariaux et citoyens** sont les plus courants. Ici, les acteurs publics jouent davantage un rôle de coordinateurs.
 - Ces modes de gouvernance peuvent se succéder dans le temps et/ou se combiner,
 - Effet de cadrage de l'outil PAT : il favoriserait davantage l'évolution vers le mode multi-partenarial car il combine **mobilisation et institutionnalisation des acteurs**
- Apports/ limites de la grille d'analyse :
 - Une photographie de la diversité à un instant T, mais on ne saisit pas la **dimension processuelle** de la gouvernance.
 - Elle permet d'éclairer les facteurs de réussite et les points plus critiques en identifiant les **acteurs associés** et les **modes de prises de décisions**.
- Quels enseignements pour une **géographie des transitions** ?
 - La gouvernance alimentaire territoriale : un **processus itératif, instable et de temps long** (d'où l'importance de décrire des trajectoires de gouvernance)
 - Les échelles de gouvernance : **11 territoires de projet** (les pays et PNR dominant, surtout en milieu rural) ; **16 territoires administratifs** (communautés de communes, agglomérations et métropoles très présentes, l'urbain domine), **4 réseaux d'acteurs** (rares dans les PAT, plus sectoriel).